Public

- Tout public titulaire du permis B dont le nombre de points n'est pas affecté par le délai probatoire prévu à l'article L223-1 du code de la route

Prérequis

- Apte médicalement (cf. article R221-11 du Code de la Route)
- Disposer d'un casier judiciaire (Bulletin n°2) ne comportant aucune des condamnations incompatibles avec l'exercice de la profession

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 280 heures (hors examen)

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, …

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908

CERTIFICAT DE CAPACITE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE TAXI

Objectifs généraux

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de la profession de conducteur de taxi.
- Se préparer à l'examen d'accès à la profession.

Les plus de la formation

- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, …
- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)

Validation

- Certificat de capacité professionnelle délivré par le Préfet du Département ou par le Préfet de Police dans sa zone de compétence
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5635
- Code RS : 5635
- Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 07/04/2017)
- Code Certif Info : 112663

Agrément

- Agrément du Centre délivré par le préfet du lieu d'implantation de l'établissement de formation

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Identifier les objectifs et étapes de la formation**	/

▪ Vérification du respect des prérequis ▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ▪ Présentation de la formation ▪ Modalités pratiques ▪ Tour de table	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Appliquer la réglementation relative au transport public particulier de personnes**	**35 h 00**

▪ Réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers ▪ Réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers ▪ Obligations générales relatives aux véhicules ▪ Obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ▪ Composition et rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels ▪ Autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes ▪ Obligations du conducteur en matière d'assurance, d'identification des assurances obligatoires et des conséquences à ne pas être assuré ▪ Agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule ▪ Sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours ▪ Règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite ▪ Notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande ▪ Notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé ▪ Dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur ▪ Fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique ▪ Articulation entre les réglementations nationales et locales ▪ Régime des autorisations de stationnement ▪ Règles de tarification d'une course de taxi ▪ Activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP) ▪ Réglementation spécifique à l'activité taxi	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Approfondir ses connaissances en matière de sécurité routière**	**21 h 00**

▪ Règles du code de la route ▪ Risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue ▪ Principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement ▪ Règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et smartphones dans les véhicules ▪ Obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ▪ Règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter…) ▪ Constat amiable d'accident matériel ▪ Sanctions des infractions au code de la route ▪ Réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension de permis) ▪ Prise en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	**Appliquer les principes de base de gestion, comptabilité et formes juridiques d'exploitation**	**42 h 00**

▪ Principes de base de gestion et de comptabilité ▪ Différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EIRL, EURL, SARL, SASU, SCOP…) ▪ Modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance…) ▪ Différents régimes d'imposition et déclarations fiscales ▪ Différentes formalités déclaratives ▪ Composition et rôle des chambres des métiers et de l'artisanat ▪ Différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants)	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	**Comprendre un texte simple ou des documents en lien notamment avec l'activité des transports Comprendre et s'exprimer en français**	**14 h 00**

▪ Orthographe, grammaire, vocabulaire ▪ Mise en situation : ▪ Accueillir la clientèle ▪ Comprendre les demandes des clients ▪ Interroger les clients sur leur confort ▪ Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport ▪ Prendre congé des clients	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
6	**Comprendre et s'exprimer en anglais au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues**	**14 h 00**

▪ Bases linguistiques utilisables au quotidien : saluer, accueillir, destination, notion d'orientation, indications touristiques, heures de l'avion, tarification ▪ Mise en situation : ▪ Accueillir la clientèle ▪ Comprendre les demandes simples des clients ▪ Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle ▪ Tenir une conversation très simple durant le transport ▪ Prendre congé des clients	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
7	**Identifier les principaux lieux et axes routiers de son territoire et appliquer la réglementation locale**	**35 h 00**

▪ Connaissance du territoire d'exercice de l'activité ▪ Principales villes ▪ Lieux à vocation économique, administrative, culturelle et touristique ▪ Principaux axes routiers ▪ Connaissance de la réglementation locale en vigueur ▪ Structures préfectorales et municipales ▪ Réglementation locale d'exploitation des taxis ▪ Tarification locale ▪ Règles spécifiques de stationnement, de circulation	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
8	**Mettre en application les techniques de conduite et comportement sur véhicule en situation réelle**	**21 h 00**

▪ Conduite en sécurité et respect du Code de la route ▪ Vérification et entretien du véhicule ▪ Insertion dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voies rapides, autoroutes) ▪ Respect des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements… ▪ Recherche visuelle d'informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe… ▪ Analyse des situations de conduite et prévision de leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers…) ▪ Adaptation de l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques) ▪ Respect des distances et marges de sécurité ▪ Respect des autres usagers et vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues) ▪ Principes d'éco-conduite ▪ Souplesse de conduite et confort des passagers ▪ Utilisation de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule ▪ Anticipation des situations de conduite et de leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations…) ▪ Prise en charge et dépose des clients et de leurs bagages ▪ Respect de la réglementation de l'arrêt et du stationnement ▪ Sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement, gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse…) ▪ Manutention des bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles…)	**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Véhicule

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
9	**Adopter un comportement contribuant à la qualité de la prestation**	**14 h 00**

- Présentation générale et attitude
- Tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité, présentation générale
- Attitudes et comportements (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite)
- Discrétion, courtoisie et respect du client
- Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé
- Accueil client lors de sa montée dans le véhicule
- Conversation durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret, éléments en confort (température de l'habitacle, radio…)
- Prise de congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité
- Vérification de l'état du véhicule (propreté notamment) avant et après la prestation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
10	**Construire un parcours et délivrer des informations touristiques et pratiques**	**28 h 00**

- Élaboration et suivi du parcours
  - Construction d'itinéraire d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients
  - Utilisation d'un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire), d'un plan et d'une carte routière
  - Adaptation du parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux…)
  - Construction immédiate en réponse à la demande du client pris en charge, de l'itinéraire le plus adapté en s'appuyant sur la connaissance du territoire
- Application pratique et délivrance d'informations touristiques et pratiques
  - Sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité
- Lieux publics (gares, hôpitaux, etc.)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

Véhicules (7 h 00)

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
11	**Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement**	**21 h 00**

- Détermination du prix d'une course / d'une mission
- Réalisation des documents (facture…)
- Encaissement notamment avec un terminal de paiement électronique
- Utilisation des équipements spéciaux (compteur horokilométrique, dispositif lumineux, plaque, horodateur, imprimante) et terminal de paiement électronique (TPE). Contrôle de leur bon fonctionnement
- Calcul du coût estimatif d'une course en fonction de la durée, de la distance et des aléas de la circulation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
12	**Evaluer les acquis de la formation**	**35 h 00**

- Contrôle de connaissances
- Mise en situation
- Examen « blanc »

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia
Ressources pédagogiques

N°	OBJECTIF	DUREE
13	**Bilan et synthèse de la formation**	**/**

- Bilan
- Synthèse
- Evaluation de satisfaction

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia